



Actualités OFS



20 Situation économique et sociale de la population

Neuchâtel, décembre 2010

Les conditions de vie en Suisse en 2009

Résultats de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Renseignements:

Sylvie Rochat, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 32 71 36083

e-mail: Sylvie.Rochat@bfs.admin.ch

Stéphane Fleury, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 32 71 36448

e-mail: Stephane.Fleury@bfs.admin.ch

N° de commande: 1192-0900

Les conditions de vie en Suisse en 2009

1 Introduction

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC, Statistics on Income and Living Conditions) permet, pour la première fois en Suisse, d'étudier les conditions de vie de manière large, en prenant en considération les notions de bien-être et de répartition des revenus et en mettant l'accent sur la perspective des ménages. En cela, la présente publication s'inscrit pleinement dans l'approche défendue dans le Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social¹.

Consacré aux aspects monétaires, le chapitre 2 examine la distribution des revenus, les inégalités de répartition des revenus et le risque de pauvreté en Suisse. Le chapitre 3 fournit des informations sur les privations matérielles. Le chapitre 4 porte quant à lui sur l'évaluation subjective de la qualité de vie. Enfin, l'annexe méthodologique fournit des informations détaillées sur les différents concepts abordés dans cette publication ainsi que sur les méthodes sous-jacentes.

2 Répartition des revenus

Ce chapitre décrit la répartition des revenus et le risque de pauvreté monétaire en Suisse. Son objectif est de comparer les personnes les mieux loties et les moins bien loties du point de vue monétaire en décrivant leurs caractéristiques et en quantifiant l'écart qui les sépare.

Les analyses présentées ici se basent sur le revenu disponible équivalent. Ce dernier se calcule en retirant les dépenses de transfert obligatoires du revenu brut et en divisant le solde par la taille d'équivalence du ménage. Le recours à cet estimateur permet une meilleure comparaison des revenus de personnes vivant

dans des ménages de taille différente. Les analyses sont donc effectuées au niveau des personnes, et non des ménages. L'annexe méthodologique fournit plus de détails à propos des différentes notions évoquées ici.

2.1 Distribution des revenus

Une représentation courante de la répartition des revenus consiste à classer les individus selon leurs revenus et à identifier les valeurs qui divisent l'ensemble de la population en tranches de même taille, par exemple en dix tranches comprenant chacune un dixième de la population. Les valeurs limites supérieures des dix tranches de revenus de taille égale sont appelées déciles. En procédant ainsi, on constate qu'en 2009, 10% des personnes vivant en Suisse disposent d'un revenu disponible équivalent inférieur à 25'352 francs par an. A l'autre extrémité de la distribution, 10% des personnes vivant en Suisse disposent d'un revenu disponible équivalent supérieur à 88'441 francs par an (voir tableau T1 en annexe).

La médiane est la valeur qui divise l'ensemble considéré, ventilé dans l'ordre croissant des revenus, en deux groupes de taille égale: pour la moitié de la population, le revenu disponible équivalent se situe au-dessus de la médiane, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous. Contrairement à la moyenne, cet estimateur présente l'avantage d'être indépendant des valeurs extrêmes. En 2009, la médiane du revenu disponible équivalent se monte à 47'836 francs par année.

Dans la présente analyse, on considère qu'un groupe social est particulièrement défavorisé (respectivement favorisé) en termes de revenus si son revenu disponible équivalent moyen est sensiblement inférieur (respectivement supérieur) à celui de l'ensemble de la population pour les trois indicateurs considérés (1^{er} décile, médiane, 9^e décile). Les groupes sociaux les plus défavorisés en termes de revenus sont les personnes de 65 ans ou plus, les personnes de nationalité étrangère, en particulier les ressortissants extra-européens et les femmes, toutes nationalités étrangères confondues, les personnes disposant

¹ Créée en 2008 sur l'initiative du gouvernement français, cette commission est présidée par le professeur Joseph E. Stiglitz, de l'université de Columbia. Elle regroupe des experts reconnus, venant du monde universitaire, des organisations gouvernementales ou intergouvernementales, et de plusieurs pays (États-Unis, France, Royaume-Uni, Inde).

d'un bas niveau de formation, les personnes sans activité professionnelle (au chômage, retraitées ou autres inactives), ainsi que les personnes vivant dans une famille monoparentale ou dans une famille nombreuse (3 enfants ou plus). A l'autre extrémité de la distribution, les groupes sociaux les plus favorisés en termes de revenus sont les personnes de 50 à 64 ans, les hommes suisses, les personnes ayant achevé une formation de degré tertiaire², les actifs occupés ainsi que les personnes vivant dans un ménage composé de deux adultes de moins de 65 ans sans enfant.

2.2 Inégalités de répartition des revenus

Le ratio S80/S20 est le rapport entre les revenus des 20% les plus riches et ceux des 20% les plus pauvres. Il constitue un indicateur de la concentration des revenus dans une société donnée. Plus il est élevé, plus la concentration est importante et, partant, plus la répartition des revenus est inégale. En 2009, ce ratio est de 4,4, ce qui signifie que les revenus des personnes les plus favorisées sont 4,4 fois supérieurs aux revenus des personnes les plus défavorisées.

En séparant l'ensemble de la population en deux groupes d'égale grandeur, on constate que la moitié la mieux lotie a un revenu disponible équivalent moyen 2,3 fois plus élevé que la moitié la moins bien lotie.

2.3 Risque de pauvreté monétaire

Le seuil de risque de pauvreté est une mesure relative définie par rapport au revenu disponible équivalent médian. Par convention, l'Union européenne fixe le seuil de risque de pauvreté à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent³. En 2009, le seuil de risque de pauvreté se monte à 28'701 francs par année. Ce montant peut être

directement appliqué à la situation financière d'une personne seule. Ainsi, une personne seule dont le revenu disponible est inférieur à 28'701 francs sera considérée comme étant à risque de pauvreté. A titre illustratif, il est possible de calculer le seuil de risque de pauvreté d'autres types de ménages (voir tableau T1*).

Être à risque de pauvreté signifie donc disposer de revenus significativement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population, une situation qui entraîne un risque d'exclusion sociale. En 2009, 14,6% de la population vivant en Suisse, soit près d'une personne sur sept, est exposée au risque de pauvreté (voir tableau T2 en annexe). De par la définition appliquée, le profil social du risque de pauvreté est très proche du profil social du désavantage économique (présenté au chapitre 2.1). Ainsi, les groupes sociaux les plus concernés par le risque de pauvreté sont les personnes vivant dans une famille monoparentale (31,7%) ou une famille nombreuse (27,2%), les personnes ayant uniquement fréquenté l'école obligatoire (25,0%), les actifs non occupés (23,8%) et les autres inactifs (20,5%), les personnes de nationalité étrangère (20,6%), en particulier les ressortissants extra-européens (30,3%) et les femmes, toutes nationalités étrangères confondues (22,7%), et enfin les enfants de 0 à 17 ans (18,3%).

Les personnes de 65 ans ou plus constituent un cas tout à fait spécifique: si elles sont très exposées au risque de pauvreté (26,4%), en particulier lorsqu'elles vivent seules (32,8%), elles sont significativement plus nombreuses à consommer leur patrimoine pour financer leurs dépenses courantes (18,3%, contre 8,3% de la population totale). Or, le recours à sa fortune n'est pas pris en compte dans le revenu disponible équivalent et n'entre donc pas dans l'estimation du risque de pauvreté.

T 1* Seuil de risque de pauvreté pour différents types de ménages, en francs par année, en 2009

	Seuil de risque de pauvreté	+/- ¹
Personne seule	28 701	512
Parent seul avec 2 enfants de moins de 14 ans	45 922	819
2 adultes sans enfant	43 052	768
2 adultes avec 2 enfants de moins de 14 ans	60 273	1 075

¹ Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

² Par exemple haute école universitaire, haute école spécialisée, haute école pédagogique, formation professionnelle supérieure.

³ Le seuil de risque de pauvreté doit être distingué du seuil de pauvreté absolue calculé par l'OFS sur la base des normes suisses d'accès à l'aide sociale (cf. annexe méthodologique).

Comme mentionné précédemment, le seuil de risque de pauvreté est une mesure conventionnelle. Si le seuil de risque de pauvreté fixé à 60% de la médiane est le seuil usuel pour les comparaisons européennes⁴, il est possible de calculer un taux de risque de pauvreté sévère en recourant à un seuil fixé à 50% de la médiane du revenu disponible équivalent⁵. Si un grand nombre de personnes se situe juste au-dessous du seuil de 60%, le taux obtenu pour un seuil fixé à 50% sera beaucoup plus faible que le taux basé sur le seuil établi à 60%. Inversement, si un grand nombre de personnes se situe très au-dessous du seuil de 60%, le taux obtenu pour un seuil fixé à 50% ne sera pas beaucoup plus faible que le taux basé sur le seuil établi à 60%.

En 2009, le taux de risque de pauvreté sévère se monte à 8,0%. Ainsi, en passant d'un seuil à 60% à un seuil à 50%, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté diminue presque de moitié. Certains groupes sociaux qui sont particulièrement à risque de pauvreté selon le seuil à 60% ne le sont plus selon le seuil à 50%: il s'agit des enfants (0 à 17 ans), des étrangers toutes nationalités confondues et des familles nombreuses. Ces groupes sociaux peuvent donc être considérés comme étant moins gravement exposés au risque de pauvreté dans la mesure où ils se situent près du seuil de risque de pauvreté à 60% et seraient donc susceptibles de changer de statut s'ils connaissaient une légère augmentation de leurs revenus.

3 Privations matérielles

Afin de dresser un tableau plus large des conditions de vie en Suisse, il est possible de compléter les informations relatives à la répartition des revenus par des informations relatives aux privations matérielles⁶. Ces dernières permettent de mesurer l'exclusion sociale en termes plus absolus.

En 2009, les privations les plus fréquentes sont liées à l'absence de réserves financières (21,6% de la population n'a pas les moyens de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 2000 francs) et aux conditions de logement (18,3% de la population vit dans

un quartier bruyant, 12,1% dans un quartier avec problèmes de délinquance et 11,1% dans un quartier avec problèmes de pollution). En outre, 10,7% de la population n'a pas les moyens de s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile et 9,4% a des arriérés de paiements. Les privations les moins fréquentes sont celles qui concernent l'équipement des ménages en biens durables (possession d'un téléviseur couleur, d'un ordinateur ou d'un lave-linge).

Le taux de privation matérielle se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins trois éléments parmi neuf⁷. Selon cette définition, 6,7% de la population vivant en Suisse se trouve en situation de privation matérielle en 2009.

La plupart des groupes sociaux qui sont particulièrement à risque de pauvreté sont également davantage privés matériellement: c'est le cas des actifs non occupés (taux de privation matérielle: 28,8%), des personnes vivant dans une famille monoparentale (23,5%), des personnes de nationalité étrangère (13,3%), en particulier les ressortissants extra-européens (19,4%) et les femmes, toutes nationalités étrangères confondues (12,6%), et enfin des personnes ayant uniquement fréquenté l'école obligatoire (10,8%).

Pour certains groupes sociaux, toutefois, les liens entre pauvreté monétaire et privation matérielle sont plus complexes. Ainsi, si les hommes étrangers et les jeunes adultes (18 à 24 ans) ne sont pas particulièrement exposés au risque de pauvreté, leur taux de privation matérielle est significativement plus élevé que celui de l'ensemble de la population. A l'inverse, les familles nombreuses et les enfants (0 à 17 ans) sont particulièrement à risque de pauvreté mais pas spécialement privés matériellement. Enfin, les personnes de 65 ans ou plus constituent un cas tout à fait spécifique: si elles sont particulièrement exposées au risque de pauvreté, leur taux de privation matérielle (3,2%) est significativement plus bas que celui de l'ensemble de la population (6,7%).

Le risque de pauvreté en termes monétaires se répercute évidemment sur les conditions d'existence. Ainsi, les personnes exposées au risque de pauvreté ont un taux de privation matérielle significativement plus élevé (18,1%)

⁴ Il s'agit de l'approche préconisée par l'Union européenne (Eurostat) pour le calcul des indicateurs d'inclusion sociale dans le cadre de la méthode ouverte de coordination.

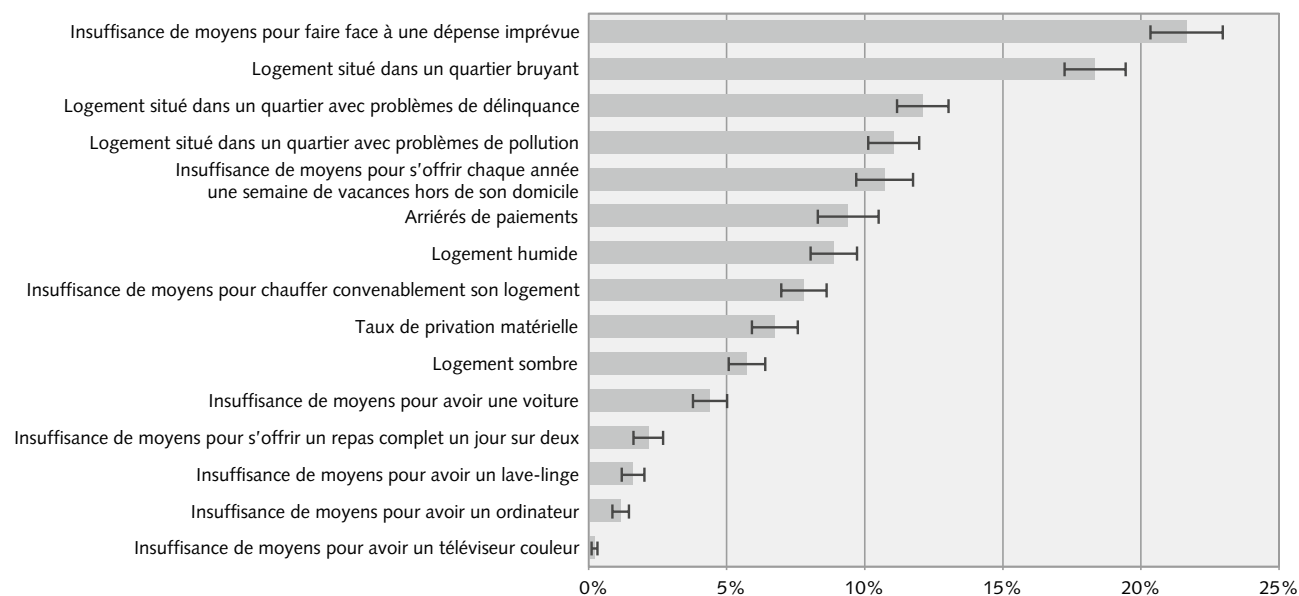
⁵ C'est d'ailleurs l'approche adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

⁶ Pour qu'il soit question de privation matérielle, il faut que la non-possession de biens de consommation durables que la plupart souhaite posséder ou l'absence de conditions d'existence minimales soient imputables à un manque de ressources financières.

⁷ Coordonnées au niveau européen, les neuf privations matérielles qui composent cet indicateur touchent les domaines suivants: capacité à faire face à une dépense imprévue d'un montant de 2000 francs, capacité à s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile, absence d'arriérés de paiements (remboursements hypothécaires ou loyers, factures courantes, mensualités de location-vente ou autres remboursements d'emprunts), capacité à s'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours au moins, capacité à chauffer convenablement son domicile, possession d'un lave-linge, possession d'un téléviseur couleur, possession d'un téléphone, possession d'une voiture.

Part de la population privée matériellement, en 2009

G 1



Le symbole —|— représente les limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T 2* Part de la population privée matériellement, selon le statut de risque de pauvreté, en 2009¹

	Population totale	+/- ²	Population à risque de pauvreté	+/- ²	Population pas à risque de pauvreté	+/- ²
Taux de privation matérielle	6,7%	0,8	18,1%	3,4	4,8%	0,7
Items de privation matérielle						
Insuffisance de moyens pour faire face à une dépense imprévue	21,6%	1,3	42,7%	4,0	18,1%	1,3
Logement situé dans un quartier bruyant	18,3%	1,1	22,2%	3,4	17,7%	1,2
Logement situé dans un quartier avec problèmes de délinquance	12,1%	0,9	13,4%	2,6	11,9%	1,0
Logement situé dans un quartier avec problèmes de pollution	11,1%	0,9	13,2%	2,6	10,7%	1,0
Insuffisance de moyens pour s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile	10,7%	1,0	23,5%	3,4	8,5%	1,1
Arriérés de paiements	9,4%	1,1	20,9%	3,7	7,4%	1,1
Logement humide	8,9%	0,8	10,0%	2,5	8,7%	0,9
Insuffisance de moyens pour chauffer convenablement son logement	7,8%	0,8	12,6%	3,1	7,0%	0,8
Logement sombre	5,7%	0,7	6,5%	1,8	5,6%	0,7
Insuffisance de moyens pour avoir une voiture	4,4%	0,6	10,3%	2,1	3,4%	0,6
Insuffisance de moyens pour s'offrir un repas complet un jour sur deux	2,2%	0,5	5,1%	2,4	1,7%	0,5
Insuffisance de moyens pour avoir un lave-linge	1,6%	0,4	2,8%	1,5	1,4%	0,4
Insuffisance de moyens pour avoir un ordinateur	1,2%	0,3	3,3%	1,2	0,8%	0,3
Insuffisance de moyens pour avoir un téléviseur couleur	0,2%	0,1	0,9%	0,6	0,1%	0,1

¹ Ces résultats se basent sur une distribution de personnes.

² Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

que les personnes qui ne sont pas exposées au risque de pauvreté (4,8%). Près de la moitié (42,7%) des personnes exposées au risque de pauvreté n'ont pas les moyens de faire face à une dépense imprévue, alors que seules 18,1% des personnes qui ne sont pas à risque de pauvreté connaissent ce problème. L'insuffisance de moyens pour partir en vacances une semaine par an touche près

d'une personne exposée au risque de pauvreté sur quatre (23,5%), contre 8,5% des personnes non exposées au risque de pauvreté. L'existence d'arriérés de paiements touche une personne à risque de pauvreté sur cinq, l'insuffisance de moyens pour chauffer convenablement son logement une sur huit et l'insuffisance de moyens pour avoir une voiture une sur dix.

4 Évaluation subjective de la qualité de vie

La satisfaction dans la vie en général est une mesure globale de la qualité de vie subjective de la population.

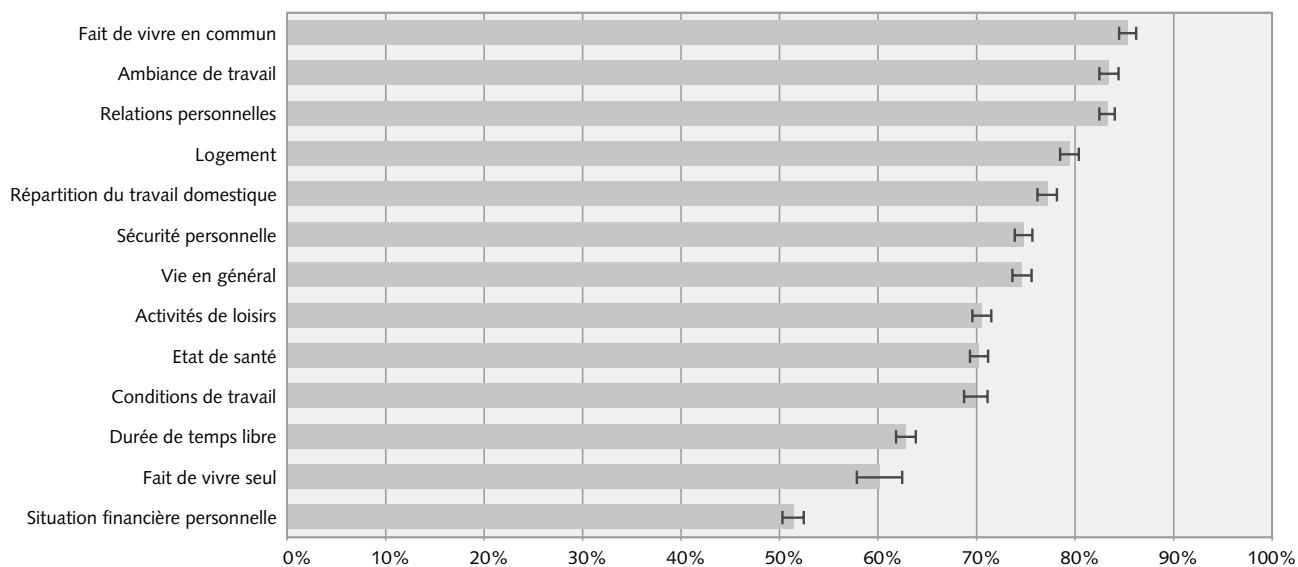
Le degré de satisfaction de la population vivant en Suisse est élevé: en 2009, trois personnes sur quatre (74,6%) se disent très satisfaites de leur vie⁸ (voir tableau T3 en annexe). Cette constatation ne s'applique toutefois pas uniformément à tous les groupes de la population. Les personnes moins satisfaites se rencontrent surtout dans les groupes les plus défavorisés du point de vue monétaire (personnes de nationalité étrangère, à l'exception des ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Ouest, personnes disposant d'un bas niveau de formation, actifs non occupés, personnes vivant dans une famille monoparentale). Les groupes sociaux les plus satisfaits de leur vie en général sont les personnes de 65 ans ou plus (en particulier lorsqu'elles vivent en couple), les personnes de nationalité suisse ainsi que les personnes ayant achevé une formation de degré tertiaire.

L'examen de la satisfaction relative à certains domaines de vie précis montre que les aspects relationnels (vie en commun, ambiance de travail, relations personnelles) sont ceux pour lesquels le pourcentage de personnes très satisfaites est le plus élevé. En revanche, les aspects liés à la situation financière personnelle et au fait de vivre seul sont les domaines dans lesquels le pourcentage de personnes très satisfaites est le plus bas.

Le risque de pauvreté en termes monétaires se répercute évidemment également sur l'évaluation subjective de la qualité de vie. Sans surprise, les personnes exposées au risque de pauvreté sont particulièrement peu satisfaites de leur situation financière (39,5% de personnes très satisfaites, contre 53,3% chez les personnes qui ne sont pas à risque de pauvreté). Le pourcentage de personnes très satisfaites par rapport à leur état de santé, par rapport à leur vie en général, par rapport à leur logement et par rapport au fait de vivre en commun est également significativement plus bas chez les personnes exposées au risque de pauvreté que chez celles qui ne le sont pas.

Part de la population de 16 ans ou plus ayant un degré de satisfaction élevé, en 2009

G 2



Le symbole —|— représente les limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁸ Score de 8, 9 ou 10 sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait).

T 3* Part de la population de 16 ans ou plus ayant un degré de satisfaction élevé, selon le statut de risque de pauvreté, en 2009

	Population totale	+/- ¹	Population à risque de pauvreté	+/- ¹	Population pas à risque de pauvreté	+/- ¹
Items de satisfaction						
Satisfaction par rapport au fait de vivre en commun	85,3%	0,9	81,4%	3,0	85,9%	0,9
Satisfaction par rapport à l'ambiance de travail	83,4%	1,0	80,3%	4,0	83,7%	1,0
Satisfaction par rapport aux relations personnelles	83,3%	0,8	84,2%	2,1	83,1%	0,8
Satisfaction par rapport à son logement	79,4%	1,0	75,7%	3,0	80,0%	1,0
Satisfaction par rapport à la répartition du travail domestique	77,2%	1,0	76,5%	3,1	77,3%	1,0
Satisfaction par rapport à sa sécurité personnelle	74,8%	0,9	77,6%	2,4	74,3%	0,9
Satisfaction par rapport à sa vie en général	74,6%	1,0	66,6%	2,8	75,9%	1,0
Satisfaction par rapport à ses activités de loisirs	70,5%	1,0	67,6%	2,9	71,0%	1,0
Satisfaction par rapport à son état de santé	70,2%	0,9	61,8%	2,8	71,6%	1,0
Satisfaction par rapport aux conditions de travail	69,9%	1,2	64,0%	4,8	70,5%	1,2
Satisfaction par rapport à la durée de temps libre	62,8%	1,0	69,1%	2,8	61,8%	1,1
Satisfaction par rapport au fait de vivre seul	60,1%	2,3	63,1%	4,9	59,3%	2,6
Satisfaction par rapport à sa situation financière personnelle	51,4%	1,1	39,5%	2,8	53,3%	1,2

¹ Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

Annexe méthodologique

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

SILC est une enquête coordonnée au niveau européen à laquelle participent plus de 25 pays. Elle a pour objectif d'étudier la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. Des données multidimensionnelles, actualisées et comparables, sur le revenu, le logement, le travail, l'éducation et la santé sont collectées chaque année.

En Suisse, l'enquête SILC se base sur un échantillon d'environ 7000 ménages, soit plus de 17'000 personnes, sélectionnés aléatoirement dans le registre OFS des raccordements téléphoniques privés. La population de référence est constituée de la population résidente permanente dans les ménages privés. Les informations sur l'exclusion sociale et les conditions de logement sont collectées au niveau des ménages tandis que les informations sur le travail, l'éducation et la santé sont obtenues auprès des personnes de 15 ans et plus. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées durant quatre années consécutives. Ceci permet de décrire les étapes importantes des trajectoires individuelles et d'étudier l'évolution des conditions de vie.

Revenu

Revenu brut: Le revenu brut du ménage est constitué de la somme des revenus de l'ensemble des membres du ménage. Il comprend les revenus du travail salarié, les revenus du travail indépendant, les rentes et transferts sociaux, les revenus de la propriété, les pensions alimentaires et autres transferts réguliers entre ménages, etc. De plus, afin de tenir compte de l'avantage financier que représente le fait d'être propriétaire de son logement ou de bénéficier d'un loyer inférieur au prix du marché, on ajoute au revenu brut des ménages concernés un «loyer fictif» correspondant à la valeur d'usage de ce patrimoine, après déduction des frais de logement effectivement payés. Les revenus relevés dans l'enquête SILC 2009 font référence à l'année 2008.

Revenu disponible: Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses de transfert obligatoires, à savoir les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie obligatoire et les pensions alimentaires payées.

Revenu disponible équivalent: Le revenu disponible équivalent est calculé à partir du revenu disponible du ménage en tenant compte du nombre de personnes qui le composent. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre

T 4* Passage du revenu brut au revenu disponible équivalent, exemples fictifs

	Revenu brut du ménage	Revenu disponible du ménage	Taille d'équivalence du ménage	Revenu disponible équivalent
Personne seule	70 000	50 000	1,0	50 000
Parent seul avec 2 enfants de moins de 14 ans	70 000	50 000	1,6	31 250
2 adultes sans enfant	140 000	100 000	1,5	66 667
2 adultes avec 2 enfants de moins de 14 ans	140 000	100 000	2,1	47 619

personne âgée de 14 ans ou plus, et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (échelle OCDE modifiée). Le revenu disponible équivalent est égal au revenu disponible divisé par la somme des poids de chacun des membres du ménage. Le revenu disponible équivalent ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage.

Exemples fictifs: Le tableau T 4* permet d'illustrer le passage du revenu brut au revenu disponible équivalent pour quatre types de ménages. Il s'agit de chiffres fictifs ayant uniquement une valeur illustrative.

Pauvreté

En l'absence d'une définition univoque, la mesure de la pauvreté donne lieu à une multitude d'approches statistiques. On distingue ainsi la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie, la pauvreté subjective, etc. Dans le cadre de la pauvreté monétaire, deux types d'approches peuvent être adoptées: l'approche absolue ou l'approche relative.

Depuis quelques années, l'OFS publie, sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), un *taux de pauvreté* référant à un seuil «absolu». Ainsi, sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Il s'agit donc d'une approche de la pauvreté qui fait référence à une norme de consommation (besoins fondamentaux dans une société donnée à une époque donnée, aux prix les plus bas du marché, indépendamment du niveau de vie des couches les plus fortunées)⁹. Le taux de pauvreté constitue ainsi une base pour l'évaluation de la politique sociale. En Suisse, la définition du minimum vital social est dérivée des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) définissant les droits d'accès à l'aide sociale. Jusqu'à présent, le taux de pauvreté a été calculé uniquement pour les personnes

en âge de travailler. Il convient de noter que les statistiques de la pauvreté absolue sont en cours de révision à l'OFS. Ces travaux sont effectués dans le but de tenir compte de l'ensemble de la population sur une base de calcul optimisée.

L'un des indicateurs centraux fournis par l'enquête SILC est le *taux de risque de pauvreté* référant à un seuil «relatif». Sont considérées comme à risque de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont les ressources financières (sans le stock de fortune) sont sensiblement inférieures au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité; en effet, le fait qu'une personne soit considérée comme à risque de pauvreté ne dépend pas uniquement de sa situation économique propre, mais également de la situation économique des autres personnes dans le pays considéré. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est généralement fixé à 60% (approche de l'Union européenne) ou à 50% (approche de l'OCDE) de la médiane du revenu disponible équivalent. Le taux de risque de pauvreté est calculé sur l'ensemble de la population, sans limite d'âge.

Le taux de pauvreté et le taux de risque de pauvreté aboutissent donc nécessairement à des résultats différents. Une étude de la transition entre les deux concepts et entre les deux sources sera publiée ultérieurement.

A titre indicatif, le tableau T 5* permet de visualiser, au moyen des données SILC, l'effet de la définition adoptée (pauvreté vs. risque de pauvreté). Le taux de pauvreté absolu présenté ici est calculé à titre d'illustration et doit donc être considéré comme provisoire.

⁹ Il s'agit en fait d'un concept «absolu socio-historique», ou «absolu relatif», puisqu'il prend tout de même en compte certaines spécificités de la société considérée (p. ex. conditions climatiques, traditions, niveau de développement).

T 5* Effet de la définition de la pauvreté, sur la base des données SILC 2009

	Seuil (personne seule)	+/- ¹	Taux	+/- ¹
Risque de pauvreté, seuil relatif à 60% de la médiane	28 701	512	14,6%	1,1
Risque de pauvreté, seuil relatif à 50% de la médiane	23 918	426	8,0%	0,8
Pauvreté, seuil absolu ²	23 550	–	6,9%	0,7

¹ Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

² Chiffres provisoires.

Précision des résultats

Toute estimation obtenue sur la base d'un échantillon est sujette à une incertitude due au fait que seule une partie de la population (échantillon) est utilisée pour estimer une caractéristique de la population dans son entier. Il est possible de quantifier cette marge d'erreur en calculant un intervalle de confiance qui est d'autant plus étroit que la précision des résultats est grande. La notion d'intervalle de confiance exprime le fait qu'il recouvre presque certainement (à 95%) la vraie valeur de la caractéristique de la population. Plus précisément, cela signifie que si l'enquête était répétée un grand nombre de fois indépendamment et dans les mêmes conditions, 95% en moyenne des intervalles obtenus contiendraient effectivement la vraie valeur de la caractéristique. Par exemple, dans l'échantillon, la médiane du revenu disponible équivalent se monte à 47'836 francs (± 853); cela signifie que l'intervalle de 46'983 à 48'689 francs a 95% de chances de contenir la vraie médiane du revenu disponible équivalent calculée sur l'ensemble de la population.

Les intervalles de confiance permettent de déterminer si les différences sont statistiquement significatives. Par exemple, 20,9% ($\pm 3,7$) des personnes à risque de pauvreté ont des arriérés de paiements, contre 7,4% ($\pm 1,1$) des personnes qui ne sont pas exposées au risque de pauvreté. Les intervalles de confiance pour ces deux groupes vont respectivement de 17,2% à 24,6% et de 6,3% à 8,5% et ne se recoupent pas. On peut donc affirmer que la différence observée est statistiquement significative.

Annexes

T 1 Distribution du revenu disponible équivalent, selon différentes caractéristiques sociodémographiques,
en francs par année, en 2009¹

	Part de la population	1 ^{er} décile ²	+/- ³	Médiane ²	+/- ³	9 ^e décile ²	+/- ³
Population totale	100%	25 352	703	47 836	853	88 441	2 232
Classe d'âge							
0-17	19,2%	24 541	1 108	41 188	1 048	77 655	3 283
18-64	65,2%	28 120	794	52 443	930	93 605	2 176
18-24	8,8%	27 208	1 537	46 978	1 716	74 494	1 906
25-49	37,2%	28 256	918	51 580	1 062	92 647	2 553
50-64	19,3%	28 972	1 190	56 906	1 399	103 351	5 652
65 et plus	15,6%	20 445	826	39 061	1 237	76 706	3 495
Sexe et nationalité							
Femmes	50,6%	24 816	697	46 580	858	85 549	1 974
Suissesses	40,2%	25 487	693	48 196	909	87 576	2 227
Etrangères	10,4%	22 280	1 528	39 719	1 779	79 504	4 351
Hommes	49,4%	26 402	805	49 445	990	91 452	2 504
Suisses	37,7%	27 767	793	51 750	930	93 314	2 320
Etrangers	11,7%	24 150	1 496	41 934	2 448	81 885	4 201
Nationalité							
Suisses	77,9%	26 541	677	50 064	854	90 653	2 186
Etrangers	22,1%	22 938	1 501	40 881	1 944	80 356	3 640
Europe du Nord et de l'Ouest	5,7%	27 584	3 130	58 834	3 694	114 253	29 435
Europe du Sud	7,2%	24 668	3 238	41 863	3 135	70 809	6 235
Autres pays	9,2%	21 793	1 928	36 273	2 032	60 748	7 063
Niveau de formation (personnes de 18 ans ou plus)							
Ecole obligatoire	20,5%	20 614	1 077	38 291	1 048	64 593	2 201
Degré secondaire II	58,5%	27 526	680	50 312	886	85 010	1 858
Degré tertiaire	20,8%	33 266	1 637	65 730	1 686	122 077	4 306
Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)							
Actifs occupés	62,0%	30 990	794	55 254	931	97 817	3 028
Actifs non occupés	2,5%	20 003	3 198	38 768	2 860	73 937	7 074
Retraités	20,0%	20 520	836	39 167	1 191	75 566	3 075
Autres inactifs	15,4%	22 682	1 175	41 878	1 358	77 830	2 834
Type de ménage^{4,5}							
Ménages sans enfant							
Personne seule de moins de 65 ans	8,4%	25 619	2 004	52 023	1 542	94 739	4 161
Personne seule de 65 ans ou plus	5,3%	19 604	1 048	35 007	1 320	67 794	6 270
2 adultes de moins de 65 ans	19,0%	32 914	2 010	64 432	1 754	113 728	4 935
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	10,9%	21 109	1 167	43 000	1 761	82 069	3 823
Autres	8,6%	34 113	2 362	55 411	2 014	84 765	5 175
Ménages avec enfant(s)⁶							
Parent seul avec enfant(s)	3,2%	17 349	2 656	35 370	2 299	58 289	3 352
2 adultes avec 1 enfant	10,7%	29 028	1 833	50 762	2 123	87 495	5 197
2 adultes avec 2 enfants	17,1%	27 808	1 483	44 177	1 712	82 797	3 797
2 adultes avec 3 enfants ou plus	8,4%	21 294	2 914	36 530	2 376	76 200	13 223
Autres	8,1%	26 397	3 495	41 483	2 681	70 164	4 348
Statut d'occupation du logement⁵							
Propriétaires	45,7%	28 104	1 068	52 138	1 179	98 908	4 219
Locataires	54,2%	24 336	880	44 937	1 169	81 124	1 997

¹ Ces résultats se basent sur une distribution de personnes.

² Les déciles sont les valeurs qui partagent l'ensemble des observations, ordonnées selon leur grandeur, en dix parties égales: 10% des observations se situent au-dessous du 1^{er} décile, 10% se situent au-dessus du 9^e décile.

La médiane partage l'ensemble des valeurs observées en deux moitiés de taille égale, l'une comprenant les valeurs supérieures à la médiane, l'autre les valeurs inférieures à celle-ci.

³ Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

⁴ Le groupe «autres types de ménages» n'est pas représenté dans ce tableau, ces ménages étant trop peu nombreux dans l'échantillon.

⁵ Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

⁶ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

Source: OFS, Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2009 version 25.11.10, avec prise en compte du loyer fictif.

T 2 Risque de pauvreté et privations matérielles, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, en 2009¹

	Taux de risque de pauvreté				Taux de privation matérielle	+/- ²
	à 60% de la médiane	+/- ²	à 50% de la médiane	+/- ²		
Population totale	14,6%	1,1	8,0%	0,8	6,7%	0,8
Classe d'âge						
0-17	18,3%	2,2	9,1%	1,7	8,9%	1,7
18-64	10,6%	0,9	5,6%	0,7	7,0%	0,9
18-24	11,9%	2,3	5,6%	1,5	10,1%	2,4
25-49	10,7%	1,1	5,4%	0,8	7,5%	1,1
50-64	9,9%	1,3	5,9%	1,1	4,5%	0,9
65 et plus	26,4%	2,3	16,6%	2,0	3,2%	0,8
Sexe et nationalité						
Femmes	16,0%	1,2	8,8%	0,9	6,8%	0,8
Suissesses	14,2%	1,1	7,8%	0,8	5,3%	0,7
Etrangères	22,7%	3,7	13,0%	3,0	12,6%	3,0
Hommes	13,1%	1,1	7,1%	0,8	6,7%	1,0
Suisses	11,4%	1,0	6,4%	0,8	4,4%	0,7
Etrangers	18,6%	3,2	9,4%	2,2	13,8%	3,2
Nationalité						
Suisses	12,8%	1,0	7,1%	0,7	4,9%	0,6
Etrangers	20,6%	3,2	11,1%	2,4	13,3%	2,9
Europe du Nord et de l'Ouest	12,2%	3,8	6,5%	2,9	5,3%	2,5
Europe du Sud	14,7%	4,2	9,6%	3,3	11,7%	4,9
Autres pays	30,3%	6,4	15,0%	4,8	19,4%	5,3
Niveau de formation (personnes de 18 ans ou plus)						
Ecole obligatoire	25,0%	2,6	15,3%	2,1	10,8%	1,9
Degré secondaire II	12,1%	1,0	6,1%	0,7	5,8%	0,8
Degré tertiaire	6,9%	1,1	4,7%	1,0	2,9%	0,8
Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)						
Actifs occupés	7,6%	0,8	3,8%	0,6	5,2%	0,8
Actifs non occupés	23,8%	6,3	14,2%	5,1	28,8%	7,1
Retraités	26,1%	2,3	16,2%	1,9	3,3%	0,8
Autres inactifs	20,5%	2,3	11,5%	1,8	10,4%	1,8
Type de ménage^{3 4}						
Ménages sans enfant						
Personne seule de moins de 65 ans	12,9%	1,9	8,3%	1,6	8,9%	1,7
Personne seule de 65 ans ou plus	32,8%	3,6	19,7%	3,1	5,0%	1,5
2 adultes de moins de 65 ans	6,3%	1,4	3,4%	1,0	4,5%	1,2
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	23,8%	2,9	15,3%	2,4	2,2%	1,0
Autres	5,3%	2,4	3,3%	2,0	4,1%	2,9
Ménages avec enfant(s)⁵						
Parent seul avec enfant(s)	31,7%	6,1	19,3%	5,2	23,5%	5,6
2 adultes avec 1 enfant	9,3%	2,8	4,5%	2,0	7,4%	2,6
2 adultes avec 2 enfants	12,6%	2,8	5,6%	2,0	5,4%	1,9
2 adultes avec 3 enfants ou plus	27,2%	5,9	11,9%	4,1	9,6%	4,6
Autres	12,9%	4,8	7,5%	3,9	11,8%	4,9
Statut d'occupation du logement⁴						
Propriétaires	10,6%	1,2	6,2%	0,9	2,1%	0,6
Locataires	17,9%	1,6	9,5%	1,2	10,6%	1,4

¹ Ces résultats se basent sur une distribution de personnes.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.³ Le groupe «autres types de ménages» n'est pas représenté dans ce tableau, ces ménages étant trop peu nombreux dans l'échantillon.⁴ Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.⁵ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

Source: OFS, Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2009 version 25.11.10, avec prise en compte du loyer fictif.

T 3 Evaluation subjective de la qualité de vie, selon différentes caractéristiques socio-démographiques, en 2009

	Part de la population de 16 ans ou plus ayant un degré de satisfaction élevé ¹ par rapport					
	à sa vie en général	+/- ²	à sa situation financière personnelle	+/- ²	au fait de vivre seul	+/- ²
Population totale	74,6%	1,0	51,4%	1,1	60,1%	2,3
Classe d'âge						
16-17	81,2%	4,2	55,8%	5,1		
18-64	73,4%	1,1	47,9%	1,2	54,2%	3,0
18-24	72,1%	3,2	37,4%	3,1	67,8%	10,7
25-49	72,1%	1,5	45,3%	1,6	47,0%	4,0
50-64	76,4%	1,7	58,0%	2,0	63,6%	4,5
65 et plus	78,9%	1,8	65,1%	2,2	69,8%	3,4
Sexe et nationalité						
Femmes	75,0%	1,2	51,8%	1,4	66,4%	2,8
Suisseuses	76,8%	1,2	55,2%	1,4	67,8%	2,8
Etrangères	67,4%	3,8	38,1%	3,9	57,5%	9,4
Hommes	74,2%	1,3	50,9%	1,4	51,0%	3,8
Suisse	78,3%	1,2	55,2%	1,5	53,7%	4,0
Etrangers	61,0%	3,8	37,3%	3,6	41,3%	9,8
Nationalité						
Suisse	77,5%	0,9	55,2%	1,1	62,4%	2,3
Etrangers	64,0%	2,9	37,7%	2,8	49,0%	7,0
Europe du Nord et de l'Ouest	73,3%	4,0	50,6%	4,4	48,0%	8,9
Europe du Sud	59,9%	5,4	30,6%	4,6	55,5%	14,3
Autres pays	59,3%	5,1	32,7%	4,8	39,3%	16,7
Niveau de formation (personnes de 18 ans ou plus)						
Ecole obligatoire	66,9%	2,6	44,0%	2,6	66,2%	5,1
Degré secondaire II	75,3%	1,2	50,9%	1,4	60,3%	3,0
Degré tertiaire	79,2%	1,7	59,3%	2,0	54,0%	4,7
Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)						
Actifs occupés	74,8%	1,2	49,4%	1,3	54,2%	3,2
Actifs non occupés	41,4%	7,6	15,8%	5,4	43,1%	16,7
Retraités	78,7%	1,8	66,4%	2,1	68,6%	3,5
Autres inactifs	72,0%	2,4	44,6%	2,5	63,8%	7,7
Type de ménage^{3,4}						
Ménages sans enfant						
Personne seule de moins de 65 ans	62,7%	2,9	44,1%	3,0	54,2%	3,0
Personne seule de 65 ans ou plus	73,3%	3,3	60,8%	3,6	69,8%	3,4
2 adultes de moins de 65 ans	76,8%	2,0	54,3%	2,4		
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	82,0%	2,1	67,6%	2,6		
Autres	71,0%	4,3	46,7%	3,9		
Ménages avec enfant(s)⁵						
Parent seul avec enfant(s)	59,5%	5,4	37,4%	5,6		
2 adultes avec 1 enfant	76,2%	3,4	41,5%	3,6		
2 adultes avec 2 enfants	77,1%	2,6	50,6%	3,0		
2 adultes avec 3 enfants ou plus	77,5%	3,7	49,8%	4,5		
Autres	75,2%	4,0	43,8%	3,9		
Statut d'occupation du logement⁴						
Propriétaires	81,5%	1,2	61,0%	1,4	63,7%	4,0
Locataires	68,7%	1,5	43,2%	1,5	58,9%	2,7

¹ Score de 8, 9 ou 10 sur une échelle allant de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait).

² Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

³ Le groupe «autres types de ménages» n'est pas représenté dans ce tableau, ces ménages étant trop peu nombreux dans l'échantillon.

⁴ Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

⁵ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

Source: OFS, Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2009 version 25.11.10, avec prise en compte du loyer fictif.

T 3 Evaluation subjective de la qualité de vie, selon différentes caractéristiques socio-démographiques, en 2009 (suite)

	Part de la population de 16 ans ou plus ayant un degré de satisfaction élevé ¹ par rapport					
	au fait de vivre en commun	+/- ²	à son état de santé	+/- ²	à son logement	+/- ²
Population totale	85,3%	0,9	70,2%	0,9	79,4%	1,0
Classe d'âge						
16-17	78,6%	4,2	77,6%	4,3	81,0%	4,3
18-64	84,8%	1,0	72,3%	1,0	76,7%	1,1
18-24	79,8%	2,8	76,3%	3,0	76,6%	3,0
25-49	84,8%	1,3	74,4%	1,4	72,2%	1,6
50-64	87,4%	1,6	66,4%	1,9	85,3%	1,5
65 et plus	89,8%	1,7	60,4%	2,2	90,7%	1,4
Sexe et nationalité						
Femmes	84,5%	1,2	68,2%	1,3	80,7%	1,1
Suissesses	86,4%	1,0	68,9%	1,3	83,6%	1,0
Etrangères	77,5%	3,6	65,5%	3,8	68,9%	3,8
Hommes	86,2%	1,1	72,4%	1,3	78,1%	1,3
Suisses	87,6%	1,1	74,0%	1,3	81,6%	1,2
Etrangers	81,6%	3,2	67,0%	3,5	66,7%	3,7
Nationalité						
Suisses	87,0%	0,8	71,3%	0,9	82,6%	0,9
Etrangers	79,7%	2,5	66,3%	2,6	67,7%	2,9
Europe du Nord et de l'Ouest	84,7%	3,6	72,2%	4,1	73,1%	4,3
Europe du Sud	79,3%	4,4	59,7%	4,6	68,9%	4,8
Autres pays	76,0%	4,7	67,6%	4,6	61,2%	5,3
Niveau de formation (personnes de 18 ans ou plus)						
Ecole obligatoire	79,8%	2,5	59,6%	2,5	78,4%	2,4
Degré secondaire II	86,9%	1,0	71,0%	1,2	80,1%	1,2
Degré tertiaire	87,4%	1,5	78,0%	1,6	78,4%	1,9
Statut d'activité (personnes de 18 ans ou plus)						
Actifs occupés	86,2%	1,0	75,1%	1,2	76,9%	1,2
Actifs non occupés	67,3%	8,2	62,7%	7,2	68,1%	7,3
Retraités	91,3%	1,5	59,9%	2,1	90,4%	1,4
Autres inactifs	80,5%	2,3	63,2%	2,6	76,9%	2,5
Type de ménage^{3,4}						
Ménages sans enfant						
Personne seule de moins de 65 ans			66,4%	2,8	70,0%	2,8
Personne seule de 65 ans ou plus			55,4%	3,7	89,6%	2,3
2 adultes de moins de 65 ans	88,5%	1,5	72,2%	1,9	81,3%	2,0
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	90,2%	1,6	63,4%	2,5	90,8%	1,7
Autres	80,2%	3,2	69,9%	3,6	80,2%	3,4
Ménages avec enfant(s)⁵						
Parent seul avec enfant(s)	82,0%	4,4	68,9%	4,9	70,8%	5,3
2 adultes avec 1 enfant	84,0%	2,9	74,4%	3,1	72,0%	3,6
2 adultes avec 2 enfants	84,2%	2,1	75,2%	2,4	76,0%	2,9
2 adultes avec 3 enfants ou plus	83,4%	3,4	79,6%	3,7	75,8%	4,6
Autres	81,4%	3,4	74,4%	3,4	78,4%	3,8
Statut d'occupation du logement⁴						
Propriétaires	86,9%	1,0	72,5%	1,2	90,3%	0,9
Locataires	83,7%	1,4	68,3%	1,4	70,2%	1,5

¹ Score de 8, 9 ou 10 sur une échelle allant de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait).

² Limites de l'intervalle de confiance à 95%, cf. annexe méthodologique.

³ Le groupe « autres types de ménages » n'est pas représenté dans ce tableau, ces ménages étant trop peu nombreux dans l'échantillon.

⁴ Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

⁵ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

Source: OFS, Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2009 version 25.11.10, avec prise en compte du loyer fictif.

